



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2024-066**

EN DATE DU : **18 DECEMBRE 2024**

ALSH : TARIFS DU SEJOUR HIVER

L'an deux mille vingt quatre, le dix-huit décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Lourdoueix Saint Pierre, selon convocation le 12/12/2024, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Monsieur Roger LANGLOIS a été désigné Secrétaire de séance.

PRÉSENTS (23) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOREAU ADRIEN, MOULIN Éveline, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (3) : Mesdames et Monsieur

Céline DARVENNE donne pouvoir à Jean-François GENEVOIS, Philippe GUETAT DONNE POUVOIR à Florence ROUSSILLAT, Hélène PILAT donne pouvoir à Guy MARSALEIX

ECXUSÉS (1) : Monsieur

AUROUSSEAU Jean-Claude,

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	23	26	26	26	0

Dans le cadre de l'ALSH, un séjour est organisé pendant les vacances d'hiver 2025 :

à Saint Paul en Chablais (Haute Savoie)

- 16 places
- de 8 à 12 ans
- 2 encadrants
- du 3 mars au 7 mars 2025
- mutualisé avec ALSH de Saint Fiel (24 places + 3 encadrants)

Proposition de tarifs aux familles :

Proposition

Tarifs séjour Hiver 2025			PTL pour QF inf ou égal à 700 €	
QF 1	0 € à 600 €	340,00 €	-25,00 €	315,00 €
QF 2	601 € à 1000 €	360,00 €	-25,00 €	335,00 €
QF 3	1001 € et +	380,00 €	/	/

Dégressivité fratrie :

-20 % sur le deuxième enfant

-30 % sur le troisième enfant

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **VALIDE** les tarifs ci-dessus.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé les Membres présents**

Pour Extrait Conforme

Le Président,

Guy MARSALEIX

Le secrétaire de séance

Roger LANGLOIS



AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le